

# **Atelier de formation des animateurs et animatrices en Education des adultes et animation avec approche participative**

**Rapport de synthèse**

**Désiré AGOUDOTE**  
Ingénieur Agronome  
Responsable de Formation

**Avril 2003**

Dans le cadre du renforcement des capacités de son personnel technique, le projet de restauration des ressources forestières dans la région de Bassila a organisé du 14 au 16 Avril 2003, un atelier de formation en *‘éducation des adultes et animation avec l’approche participative’*.

Cet atelier a regroupé une vingtaine de participants comprenant les animateurs et animatrices, les Responsables de Zones, les Chefs Postes Forestiers, les Responsables d’Unité et leurs assistants et les Assistants Techniques du Projet (annexes 1 et 7).

Cet atelier vise à rendre les animateurs et animatrices capables de :

- connaître les principes de l’approche participative ;
- identifier leur rôle, celui de l’animation des communautés à la base ;
- connaître la place de l’animateur dans un processus de responsabilisation à la base ;
- appliquer les règles et principes d’animation selon une approche participative ;
- animer un groupement dans un contexte de partenariat.

Au terme de ce premier atelier, le consultant a conduit avec équipe composée des responsables des unités et leurs assistants ainsi que les Assistants Techniques du projet, un deuxième atelier dont l’objectif est de mettre en place un système de suivi des actions de formation.

Le présent rapport qui capitalise les données fondamentales liées à ces sessions est structuré en deux (2) points que sont:

- Gestion de l’atelier de formation en éducation des adultes
- Organisation de la mise en place d’un système de suivi des actions de formation.

## **I- Gestion de l’atelier de formation en éducation des adultes**

Le gestion de cet atelier a connu un exercice en plénière, des travaux en groupes, un jeu de rôle et une mise en application des acquis à Adjiro, l’un des villages d’intervention du projet. En prélude à ces différents travaux, les participants ont procédé à la définition des notions relatives à la participation.

### **1.1 Exercice en plénière**

Cet exercice a permis d’introduire la notion de communication. Un message a été élaboré et soumis aux participants pour être transmis par des intermédiaires. La structure des messages initial et final formulés se présente comme suit :

#### **Message initial**

Le Directeur du PRRF demande aux animateurs de joindre à chaque rapport mensuel la liste des acteurs touchés et le point financier des dépenses effectuées

Y

#### **Message final reçu**

Le Directeur du projet nous demande de faire le point financier des plants

Par cet exercice, il est apparu à travers le message final reçu, une déformation totale du contenu du message initial qui se trouve vidé de sa substance fondamentale notamment en raison du nombre important d’intermédiaires et du canal de bouche à oreille utilisé.

A travers la définition de la notion de communication qui s'en est suivie, un accent particulier est mis sur les principes qui la sous-tendent. Au nombre de ceux-ci, il est retenu : la clarté, la précision, la transcription, la suppression des intermédiaires et la recherche du feed-back.

Cet exercice a servi aussi de support pour définir la notion d'animation, les règles qui sous-tendent la gestion de l'animation et les règles particulières à observer en éducation des adultes. Pour ce dernier point, les techniques de reformulation, de questionnement, d'écoute et d'observation ont été élaborées.

Par ces règles, il est retenu que l'animateur est l'agent qui présente les compétences/caractéristiques suivantes :

- Grande capacité d'écoute
- Grande capacité d'observation
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Esprit critique
- Flair développé

Ces caractéristiques ont servi à caricaturer l'animateur comme étant un personnage à grandes oreilles, à gros yeux, à gros nez et à petite bouche.

## 1.2 Jeu de rôle

Le jeu de rôle organisé au cours de l'atelier a porté sur une simulation de séance d'animation. Le thème d'animation est la sensibilisation pour la gestion des feux de brousse.

Par ce jeu de rôle, les insuffisances des participants en animation à la base ont été identifiées et résumées dans le tableau ci-après :

**Tableau 1** : Evaluation du Jeu de rôle

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation active de quelques participants</li> <li>- Animateur patient (pas de réactions désagréables face aux attaques)</li> <li>- Respect du temps (la séance a duré 30 mn)</li> <li>- Appui de l'animateur sur le Chef du Village</li> <li>- Programmation d'une autre réunion,</li> <li>- Manque de consensus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rendez-vous imposé</li> <li>- Manque de visualisation</li> <li>- Mauvaise mise en route/introduction (thème discussion non précisé)</li> <li>- Animateur peu intégré (certaines personnes le contredisent)</li> <li>- La conclusion ne fait pas le point des décisions prises</li> <li>- Faible capacité d'écoute de l'animateur (quelques réactions non maîtrisées par l'animateur)</li> <li>- Faible répartition de la parole par l'animateur (certaines personnes sont restées sans s'intéresser aux débats)</li> <li>- Mauvaise gestion du temps</li> <li>- Séance mal préparée (les séquences de l'animation n'apparaissent pas nettement)</li> </ul>

### 1.3 Travaux de groupes

Cinq (5) travaux de groupes sont organisés. Le premier pour analyser la conduite du jeu de rôle (tableau 1), le deuxième pour identifier les règles pour la gestion d'une animation (annexe 2), le troisième pour définir les étapes dans l'organisation d'une séance d'animation (annexe 3), le quatrième pour analyser la conduite de l'animation à Adjiro (annexe 4) et le cinquième pour identifier les rôles, les qualités, les attitudes et les comportements de l'animateur.

Pour ce qui concerne les qualités, les attitudes et les comportements recommandés ainsi que ceux qui sont déconseillés, le tableau 2 ci-après résume les propositions des participants.

**Tableau 2 : Rôles/Tâches, Qualités, attitudes, et comportements de l'animateur**

Rôles/tâches de l'animateur	Qualités, attitudes, et comportements recommandés de l'animateur	Qualités, attitudes, et comportements non recommandés de l'animateur
<p><b>Rôle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Agent de développement à la base ;</li> <li>➤ Facilitateur,</li> <li>➤ catalyseur ;</li> <li>➤ Assistant technique et social ;</li> </ul> <p><b>Tâches</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Aider la population à se prendre en charge ;</li> <li>➤ Faire prendre conscience aux populations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Flexible,</li> <li>• Humble,</li> <li>• Sociable,</li> <li>• Patient,</li> <li>• Endurant,</li> <li>• Intègre,</li> <li>• Prévoyant,</li> <li>• Rassembleur,</li> <li>• Ouvert,</li> <li>• Esprit d'organisation,</li> <li>• Esprit de discernement et de synthèse</li> <li>• Grande capacité d'analyse</li> <li>• Grande capacité d'écoute et d'observation</li> <li>• Maîtrise de soi</li> <li>• Ambition pour réussir sa mission</li> <li>• Sens aigu de responsabilité</li> <li>• Sens d'équipe</li> <li>• L'esprit d'initiative</li> <li>• Esprit désintéressé</li> <li>• Bonne santé.</li> <li>• Aptitude à la dimension <b>Genre</b> et <b>Environnementale</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Convoitise,</li> <li>- Tricherie,</li> <li>- orgueil</li> <li>- Tourisme</li> <li>- Arrogance</li> <li>- Egoïsme</li> <li>- donneur de leçons</li> <li>- Faire la politique au travail</li> <li>- Soûlard (éthylque)</li> </ul>

### 1.4 La mise en œuvre des acquis à Adjiro

Le souci de rendre l'atelier aussi pratique que possible a motivé l'organisation d'une séance animation à Adjiro, un village d'encadrement du PRRF. Le thème de l'animation est « l'enracinement du code local ».

Cette séance a réuni une soixantaine de personnes dont 25 femmes. Les principales insuffisances relevées au cours de l'animation portent sur :

- L'organisation des lieux
- Le questionnement
- La distribution de la parole
- La maîtrise du groupe
- La synthèse des idées
- La formulation du sujet/ thème de l'animation
- La prise de position par l'animateur dans les discussions.

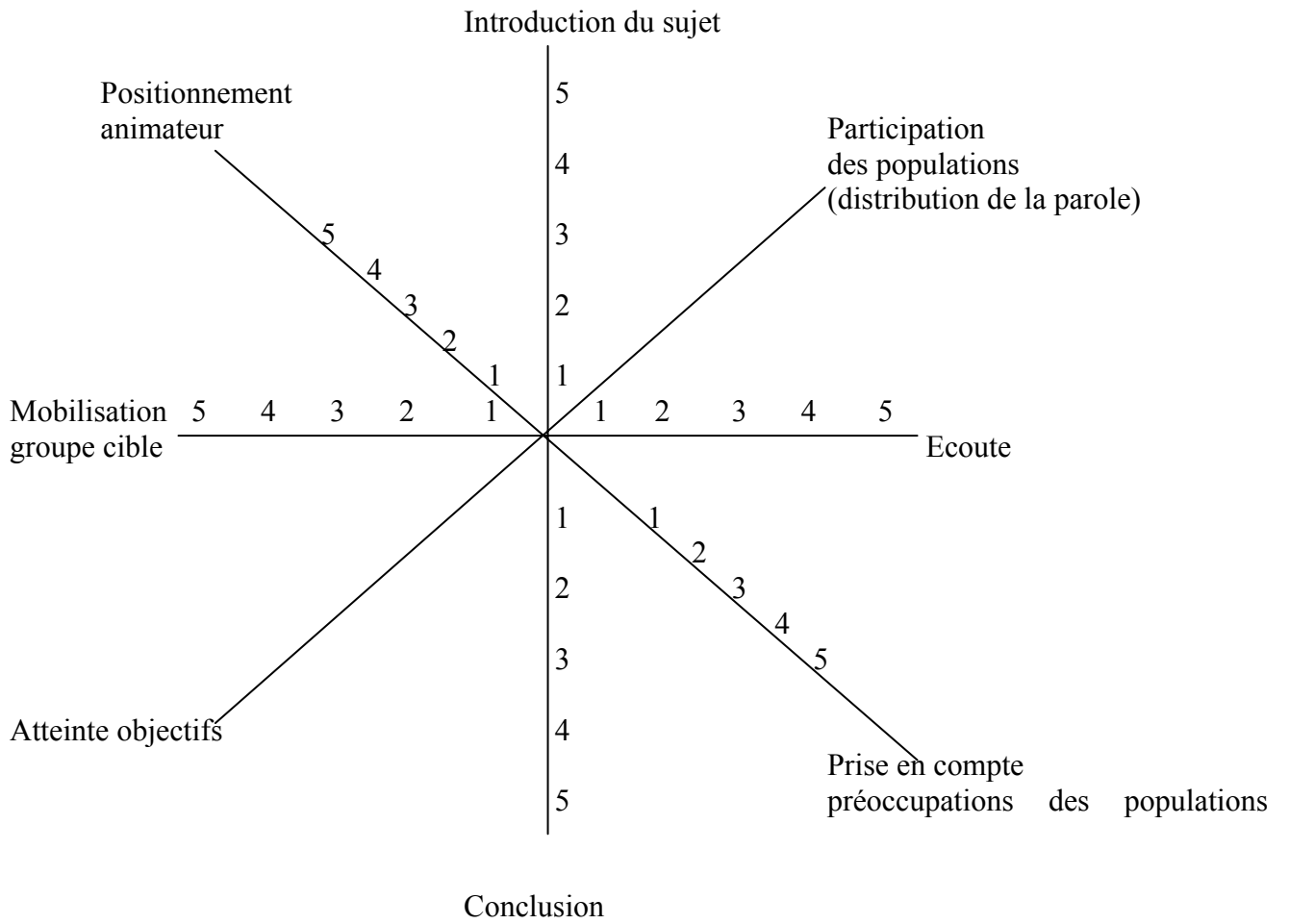
Cependant, les participants ont relevé à l'évaluation des performances de l'animateur notamment en ce qui concerne :

- La mobilisation de toutes les couches sociales du milieu ;
- L'élaboration de la fiche pédagogique (guide d'animation) ;
- La maîtrise du trac ;
- La prise en compte des opinions des leaders du milieu.

Cet exercice a permis d'expérimenter deux (2) outils d'évaluation des séances d'animation :

- la grille d'évaluation de la participation. Cet outil consiste à reproduire le cadre d'animation et à évaluer la participation individuelle des participants. Il permet d'apprécier le niveau de distribution de la parole par l'animateur, la maîtrise du groupe, le degré de prise de parole par chaque participant ;
- la grille d'évaluation des séances d'animation. Cette grille permet d'apprécier selon des paramètres définis à l'avance :
  - l'atteinte des objectifs
  - la distribution de la parole
  - la mobilisation du groupe
  - la maîtrise du groupe (application des règles d'animation)
  - etc.

La grille utilisée dans le cadre de cet atelier pour évaluer l'animation à Adjiro se présente comme suit :



## 1.5 Evaluations de l'atelier

L'évaluation de l'ensemble de l'atelier a trait à l'appréciation des participants sur les paramètres suivants :

- **Atteinte des objectifs** : environ 80% des participants ont relevé que les objectifs spécifiques de l'atelier sont bien atteints.
- **Conformité du contenu avec les attentes** : Plus de 80% des participants estiment que le contenu de l'atelier correspond à leurs attentes.
- **Acquisition de nouveaux outils** : 88% des participants reconnaissent avoir reçu de nouveaux outils et méthodes. Un (1) participant trouve qu'il n'a eu aucun outil et méthode complémentaires et un (1) pense que les acquis sont moyens.
- **Adaptation du contenu aux activités professionnelles des participants** : 60% des participants trouvent le contenu adapté à leurs activités professionnelles.
- **Durée de l'atelier** : pour 53% des participants, la durée d'organisation de l'atelier est adaptée. 41% estiment qu'elle n'est pas adaptée. Un participant a proposé que ces genres d'atelier s'étendent sur 4 jours avec 2 applications sur le terrain.
- **Condition de travail (logistique)**. Quand bien même 53% des participants estiment normales les conditions d'organisation de l'atelier, quelques uns ont eu des appréciations peu satisfaisantes parce qu'ils pensent que leurs préférences pour les besoins n'ont pu être prises en compte.

Les principales suggestions des participants au terme de l'atelier se résument comme suit :

- Organiser ces types de formation au démarrage du projet (1 participants);
- Organiser un recyclage avant la fin du projet (1 participants);
- Avoir les supports de l'atelier dans un bref délai (2 participants) ;
- Mettre en place un système de suivi objectif et adapté (1 participants);
- Préciser les conditions logistiques en début de la formation (2 participants);
- Demander les fois à venir les préférences des participants pour le rafraîchissement (1 participants);
- Bien définir la philosophie du projet au départ pour espérer de bons résultats (1 participants);
- Délivrer aux participants des attestations de participation (1 participants) ;
- Les acquis de l'atelier constituent un défi pour soi-même par rapport aux objectifs du projet (1 participants);

## II- Organisation de la mise en place d'un système de suivi des actions de formation

Depuis l'avènement du projet, plusieurs formations sont organisées tant au profit du personnel que des bénéficiaires. Etant donné que cette activité constitue un investissement dont la valeur réside dans l'application qu'on en fait dans la perspective de l'atteinte des objectifs, la mise en place d'un dispositif pour l'accompagner en terme de suivi et d'appui en vue de la mise en application des acquis devient un préalable.

Ainsi, ce système de suivi doit être simple, souple, cohérent et adapté aux conditions de travail au sein du projet. Il s'agit d'un outil fondamental de gestion dans la mesure où il sert à produire les tableaux de bord aux responsables du projet pour des mesures éventuelles à prendre en rapport avec les objectifs fixés.

A cet effet, un deuxième atelier est organisé les 17 et 18 Avril 2003 sur le site du projet. Cet atelier a réuni les deux (2) Assistants Techniques du Projet, le Responsable des Etudes et du Suivi Evaluation et celui de l'Unité Organisation Paysanne ainsi que leurs Assistants.

Trois (3) étapes ont marqué cette phase de la mission travail :

- Identification des indicateurs des actions de formation
- Opérationnalisation des indicateurs
- Elaboration du schéma d'organisation du suivi et d'évaluation des actions de formation

## **2.1 Identification des indicateurs de suivi**

A partir du cadre logique du projet, les résultats 1.1 et 1.2 de l'objectif principal du projet ont été pris en compte pour faire l'objet de la détermination des actions à mener en rapport avec les actions de formation et les indicateurs y afférents (annexe 7).

## **2.2 Opérationnalisation des indicateurs**

Pour chaque indicateur, l'équipe a identifié les informations nécessaires, les données à collecter et les périodes de collecte (annexe 8).

## **2.3 Elaboration du système de suivi**

L'équipe a identifié deux types de suivi. Le suivi des actions de formation et le suivi des actions du projet en rapport avec les différentes actions de formation.

### **2.3.1 Suivi des actions de formation**

Trois (3) suivis devraient être organisés après chaque action de formation :

#### **1. Premier suivi**

Il a lieu dix (10) jours après la formation et porte sur les aspects ci-après :

- Entretien entre les responsables du projet et les bénéficiaires de formation
  - Echange sur les acquis de la formation
  - Présentation du projet de mise en application des acquis par les bénéficiaires concernés
    - Activités à mener
    - Éléments d'acquis à mettre en application
    - Indicateurs de suivi
- Engagement du responsable de formation à fournir les moyens nécessaires aux bénéficiaires dans la mise en œuvre de ses actions
- Appui dans la mise en œuvre des acquis de formation  
( pour le cas de la formation en éducation des adultes, suivre les animateurs et animatrices dans la conduite des animations villageoises. Noter avec soin les règles d'organisation et d'animation des séances)
- Restitution aux bénéficiaires suivis, les observations et les propositions d'amélioration

En application de cette disposition, l'équipe a visité deux (2) animateurs, l'un à Guiguisso et l'autre à Frignon, respectivement dans la conduite d'une démonstration sur le repiquage des plants de teck et l'animation en vue de l'enrichissement du code local. Les observations de l'équipe sont restituées aux animateurs concernés au terme des animations.

#### **2. Deuxième suivi**

Il est organisé trois (3) mois après la formation et porte sur l'appréciation de la mise en œuvre du programme des bénéficiaires. Une fiche d'évaluation prenant en compte un questionnaire

précis est élaborée à cet effet. Ce questionnaire pourrait prendre en compte les éléments ci-après :

- Les normes de performance
- Les applications concrètes faites des acquis
- Les résultats d'évaluation personnelle
- Les conditions de réalisation
- Les difficultés rencontrées
- Les besoins futurs (moyens, formation, etc.)

### 3. Troisième suivi

Il intervient à partir du neuvième mois après la formation et consiste en l'organisation d'une réunion bilan centrée sur les applications faites des acquis de la formation, les résultats obtenus et les dispositions à prendre pour améliorer les performances.

#### 2.3.2 Suivi des actions du projet

Sur la base des données à collecter (point 2.2), l'équipe a identifié les normes de travail de chaque agent au terme d'une action de formation (tableaux 3 et 4).

**Tableau 3 :** Indicateurs de suivi des animateurs

<b>Cadres</b> <b>Normes</b>	<b>Animateur 1</b>	<b>Animateur 2</b>	<b>Animateur 3</b>	<b>Animateur 4</b>		<b>Animateur 10</b>
Nombre d'animations par quinzaine/mois						
Nombre de visites par quinzaine/mois						

**Tableau 4 :** Indicateurs de suivi des responsables

<b>Cadres</b> <b>Normes</b>	<b>RUOP</b>	<b>ARUOP</b>	<b>RESE</b>	<b>ARESE</b>	<b>AT1</b>	<b>AT2</b>
Nombre tournées par mois/semaine						

Ces normes confèrent à chaque agent les actions à mener, les périodes de réalisation ainsi que les données à collecter. Le récapitulatif de ces normes est réalisé par le Responsable des Etudes et du Suivi-Evaluation.

**Tableau 5:** Mesure des indicateurs

<b>Période</b>	<b>Indicateurs à suivre</b>	<b>Par qui ?</b>	<b>Quand ?</b>	<b>Où ?</b>	<b>Comment ?</b>
1 <sup>ère</sup> semaine					
2 <sup>ème</sup> semaine					
3 <sup>ème</sup> semaine					
4 <sup>ème</sup> semaine					

Les outils retenus pour accompagner le suivi sont :

- Programme d'activités

Il contient la programmation des activités pour une période de référence (une quinzaine, le mois, etc.)

- Cahier de suivi de l'animateur  
Dans le cadre du processus d'amélioration des performances de l'animateur, un cahier de suivi-appui est mis à sa disposition. Ce cahier contient les constats relevés et les propositions d'amélioration y afférentes )
- Rapport mensuel d'activités de l'animateur
- Indicateurs de performance

Par ce travail, le Responsable des Etudes et du Suivi Evaluation (RESE) se trouve doté d'un outil de travail permettant la réalisation des tableaux de bord du projet. Les actions menées dans le cadre de cette mission en ce qui concerne la mise en place d'un système du suivi des actions de formation pourraient s'étendre à toutes les actions du projet et constituer par conséquent un système global de suivi et d'évaluation des actions du projet.

Ces investigations n'ont pu toucher tous les résultats du cadre logique en raison du temps relativement court dévolu à la mission. En conséquence, le Responsable des Etudes et du Suivi Evaluation du projet devra s'organiser pour l'achever ; ce qui permettra d'opérationnaliser tous les indicateurs d'appréciation des activités du projet.

### **Conclusion et recommandations**

Cet atelier de formation des animateurs et animatrices en "éducation des adultes et animation avec l'approche participative" constitue la phase réelle de renforcement des capacités des agents de base dans le processus de responsabilisation à la base.

Les acquis viennent combler les attentes des participants qui devront à l'avenir prendre en compte et ce de façon progressive les règles abordées dans les différentes animations.

Les objectifs fixés ont été largement atteints en témoignent les résultats de l'évaluation. Les participants sont ainsi aguerris pour la conduite des séances d'animation dans les villages de la zone d'intervention du projet.

Toutefois, il est opportun que le Responsable des Etudes et du Suivi-Evaluation organise avec ses pairs, la mise en œuvre des acquis et le suivi post-formation rapproché des animateurs afin de faciliter l'appropriation des acquis.

Par ailleurs, le système de suivi des formations pourrait être adapté au suivi global des activités du projet et aider par conséquent la direction à avoir des repères dans la mise en œuvre des activités en cours..

La mission recommande également:

- la poursuite de l'opérationnalisation de tous les indicateurs du projet.
- l'organisation de la mise en œuvre du système de suivi des actions de formation mentionné au point 2.3.1 ;
- la mise à la disposition de chaque participant du support de l'atelier joint au présent rapport.

# ANNEXES

**Annexe 2 : Règles pour la gestion d'une séance d'animation**

<b>Introduction</b>	<b>Conduite</b>	<b>Conclusion</b>
Salutation d'usage	Distribution de la parole/toutes les couches	Rappel des grandes décisions par un participant
Présentation des participants	Ramener les distraits au thème/débat	Complément des décisions par les participants
Annonce du sujet (une anecdote)	Récapitulatif les idées	Résumé des décisions par l'animateur
	Résumés partiels	Remerciements aux participants
	Saisir les opportunités	Prise de rendez-vous pour la suite
	Noter les décisions	Choix du prochain thème
	Lancer le débat	Laisser les supports
	Petites histoires intermédiaires	
	Faire visualiser les idées	
	Etre patient	
	Faire face à l'auditeur	

**Annexe 3 : Etapes pour l'organisation d'une séance d'animation**

<b>Préparation</b>	<b>Gestion</b>	<b>Suivi</b>
Prise de rendez-vous	Introduction de la séance	Vérification de l'application des actions
Préparation/maîtrise du thème	Déroulement	Rapport/compte – rendu
Préparation du matériel	Synthèse	Rappel des décisions
Rappel du rendez-vous (selon le cas)		Suivi de l'auto évaluation
Préparation du lieu		Auto évaluation
Suivi de l'invitation		
Ponctualité de l'animateur		

**Annexe 4 : Evaluation de la séance d'animation à Adjiro**

<b>Ce qui a marché</b>	<b>Ce qui n'a pas marché</b>
Ponctualité de l'animateur	Présentation individuelle de la population inutile
Existence d'une fiche pédagogique	Très mauvaise distribution de la parole
Forte mobilisation de toutes les couches de la population	Mauvaise introduction du sujet
Point de présence réalisé	Beaucoup de questions fermées
Maîtrise du trac	Méthode non participative
Respect du temps	Mauvaise prise en compte des préoccupations de la population
Sollicitation du délégué à participer	Monopolisation de la parole par l'animateur
	Objectif non atteint
	Préparation du lieu étendu du début jusqu'à la fin de la séance
	Manque de mots de salutation en début de séance
	La séance a continué après qu'elle fut levée
	L'animateur prend position dans les décisions
	Pas de synthèse

**Annexe 5 : Tableau d'évaluation de l'atelier**

N°	Rubriques	Appréciations							
		1		2		3		4	
		Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
1	<b>Les objectifs présentés au début de l'atelier sont atteints</b>								
	- Objectifs 1			2	<b>12</b>	8	<b>47</b>	7	<b>41</b>
	- Objectifs 2			4	<b>24</b>	7	<b>41</b>	6	<b>35</b>
	- Objectifs 3			2	<b>12</b>	7	<b>41</b>	8	<b>47</b>
	- Objectifs 4			2	<b>12</b>	12	<b>71</b>	3	<b>18</b>
	- Objectifs 5			3	<b>18</b>	9	<b>53</b>	5	<b>29</b>
2	<b>Le contenu de l'atelier correspond à mes attentes personnelles</b>			3	<b>18</b>	8	<b>47</b>	6	<b>35</b>
3	<b>J'ai acquis de nouveaux outils et méthodes</b>	1	<b>6</b>	1	<b>6</b>	6	<b>35</b>	9	<b>53</b>
4	<b>Le contenu (notions, méthodes, outils) est adapté à mon activité professionnelle</b>			4	<b>24</b>	7	<b>41</b>	6	<b>35</b>
5	<b>La durée de l'atelier est adaptée</b>			7	<b>41</b>	9	<b>53</b>		
6	<b>Les conditions de travail pendant l'atelier sont satisfaisantes (logistique)</b>	3	<b>18</b>	5	<b>29</b>	8	<b>47</b>	1	<b>6</b>

**Annexe 6 : Liste des participants à l'atelier de formation des animateurs et animatrices**

<b>N° d'ordre</b>	<b>Nom et prénoms</b>	<b>Fonction</b>	<b>Provenance</b>
1	DRAMAN Tairou	Responsable Unité Organisation Paysanne	Bassila
2	AGUEMON D. Vincent	Responsable Etudes et Suivi Evaluation	Bassila
3	BECK Stefanie	Assistant Technique2	Bassila
4	HOPPE Stefan	Assistant Technique1	Bassila
5	ABDOULAYE Daouda	Assistant Responsable Unité Organisation Paysanne	Bassila
6	TREKPO Patrice	Assistant Responsable Etudes et Suivi Evaluation	Bassila
7	CHABI-YAOURE Faï	Responsable Zone Sud	Bassila
8	OUMOROU Foussénatou	Responsable Zone Nord	Pénéssoulou
9	BEHOUNDJIA K. Raoul	Animateur / Bassila	Bassila
10	AFO Saliatou	Animatrice / Guiguisso ; Baniki	Bassila
11	N'KOYANA N'Da Romain	Animateur / Kodowari ; Tchétou ; Talou	Pénéssoulou
12	ADAM Ibrahim	Animateur / Adjiro	Adjiro
13	GOUNOU Orou Dan	Animateur / Biguina ; Prèkètè	Adjiro
14	SOSSOU Lambert	Animateur / Alédjo	Alédjo
15	ATTA K. Sahadatou	Animatrice / Frignon ; Diépani	Frignon
16	OGBOLO Codjo	Animateur / Igbèrè ; Wannou	Igbèrè
17	ZOUMAROU Moukaila	Animateur / M'Borko ; Bayalou ; Dengou	Nagayilé
18	AKAKPO Claudine	Animatrice / Pénélan ; Nioro	Pénéssoulou
19	AFFOGOUN Julie	Animatrice / Pénéssoulou	Pénéssoulou
20	ATANKPATO Paul	Chef Poste Forestier / Wannou	Wannou
21	BIAOU Sadjì	Chef Poste Forestier / Prèkètè	Prèkètè
22	AOGOOU Soulémame	Chef Poste Forestier / Alédjo	Alédjo
23	BIAO O. Aliassou	Chef Poste Forestier / Bassila	Bassila

## Annexe 7 : Cadre logique du projet

Objectifs	Activités	Indicateurs	Résultats
Les populations de la Commune de Bassila gèrent les ressources d'une manière durable	<p>AC1.1 Former les g ; c et les agents des structures pérennes en techniques de planification</p> <p>1.1.1 1.1.2</p> <p>AC 1.2 Assister les populations à élaborer les plans de travail et budgets annuels</p> <p>1.2.1 1.2.2</p> <p>AC1.3 Assister les populations à élaborer les codes locaux</p>	<p>I1.1 Les partenaires villageois élaborent eux-mêmes sans participation des animateurs leur PAT avec 25% de femmes dans 25 villages</p> <p>I1.2 L'identification et la planification des activités villageoises dans 25 villages sont animés par les AAT à partir de janvier 2003</p>	<p>Résultats 1</p> <p>Méthodes adéquates d'identification et de planification mesures importantes pour l'aménagement durable de Ressources Forestières au niveau village</p>
	<p>AC :2.1 Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre du cadre d'intervention et d'organisation des OP partenaires villageois</p> <p>2.1.1 2.1.2</p> <p>AC2.2 Définir avec les partenaires villageois leurs besoins de formation et réaliser ces formations</p> <p>2.2.2</p> <p>AC2.3 Renforcer les actions d'autogestion des partenaires villageois</p> <p>2.3.1 2.3.2 2.3.3</p> <p>AC2.4 Aider les partenaires villageois à définir et mettre en œuvre le cadre de coopération avec les autres structures</p>	<p>I2.1 50% des partenaires villageois ont une reconnaissance juridique avant fin 2002. Ce taux est porté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 70% en 2003</li> <li>- 80% en 2004</li> </ul> <p>I2.2 40% des partenaires villageois fonctionnent à travers l'utilisation d'un système simplifié de gestion administrative et financière. Ce taux est porté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>60% en 2003</li> <li>80% en juin 2004</li> </ul> <p>I2.3 50% des SV négocie et suivent l'exécution des contrats avec les prestataires pour la campagne. Ce taux est porté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>70% en 2002-2003</li> <li>80% en 2003-2004</li> </ul> <p>I2.4 La représentation des femmes dans le Bureau exécutif des SV a augmenté de 50%</p>	<p>Résultats 2</p> <p>Capacités organisationnelles des structures villageoises et des autres organisations partenaires villageoises pour l'exécution des activités planifiées sont renforcées</p>

## Annexe 8 : Opérationnalisation des indicateurs

INDICATEURS	DONNEES NECESSAIRES
<b>Avril 2003</b>	
I 1.2.	Nombre de séances conduites au village Nombre de séances conduites par animateur/l'animatrice Nombre de séances conduites par l'AAT
I 2.2.	Nombre de structures formées Nombre de structures disposant d'un système comptable simplifié Nombre d'opérations comptables effectuées Nombre de pièces conformes Nombre de pièces enregistrées Nombre d'opérations bien enregistrées Nombre enregistrements corrigés avec l'animateur
I 5.1.	Nombre de séances organisées par mois Nombre de personnes prévues (attendues) Nombre de participants (hommes / femmes) Nombre de personnes maîtrisant le cahier de charges par comité
<b>Mai 2003</b>	
I 1.2.	Nombre de séances conduites au village Nombre de séances conduites par animateur/l'animatrice Nombre de séances conduites par l'AAT
I 2.1.	Animation sur l'utilité des textes statutaires (structures ; excepté AssAB)
I 2.2.	Nombre d'opérations comptables effectuées Nombre de pièces conformes Nombre de pièces enregistrées Nombre d'opérations bien enregistrées Nombre enregistrements corrigés avec l'animateur
I 5.1.	Nombre de séances organisées par mois Nombre de personnes prévues (attendues) Nombre de participants (hommes / femmes) Nombre de personnes maîtrisant le cahier de charges par comité
<b>Juin 2003</b>	
I 1.2.	Nombre de séances conduites au village Nombre de séances conduites par animateur/l'animatrice Nombre de séances conduites par l'AAT
I 2.1.	Recueil (collectes) données des textes (structures ; excepté AssAB)
I 2.2.	Nombre d'opérations comptables effectuées Nombre de pièces conformes Nombre de pièces enregistrées Nombre d'opérations bien enregistrées Nombre enregistrements corrigés avec l'animateur
I 5.1.	Nombre de séances organisées par mois Nombre de personnes prévues (attendues) Nombre de participants (hommes / femmes) Nombre de personnes maîtrisant le cahier de charges par comité
<b>Juillet 2003</b>	
I 1.2.	Nombre de séances conduites au village Nombre de séances conduites par animateur/l'animatrice Nombre de séances conduites par l'AAT

INDICATEURS	DONNEES NECESSAIRES
I 2.1.	Adoption des textes - nombre de structures à toucher - nombre de structures touchées - nombre de personnes attendues - nombre de personnes ayant participé (hommes/femmes) Nombre de partenaires maîtrisant le contenu des textes statutaires (GIE) - nombre de structures à toucher - nombre de structures touchées - nombre de personnes attendues - nombre de personnes ayant participé (hommes/femmes)
I 2.2.	Nombre d'opérations comptables effectuées Nombre de pièces conformes Nombre de pièces enregistrées Nombre d'opérations bien enregistrées Nombre enregistrements corrigés avec l'animateur
I 5.1.	Nombre de séances organisées par mois Nombre de personnes prévues (attendues) Nombre de participants (hommes / femmes) Nombre de personnes maîtrisant le cahier de charges par comité
<b>Août 2003</b>	
I 1.2.	Nombre de séances conduites au village Nombre de séances conduites par animateur/l'animatrice Nombre de séances conduites par l'AAT
I 2.2.	Nombre de opérations comptables Nombre de pièces conformes Nombre de pièces enregistrées Nombre d'opérations bien enregistrées Nombre enregistres corrigés avec l'animateur
I 5.1.	Nombre de séances organisées par mois Nombre de personnes prévues (attendues) Nombre de participants (hommes / femmes) Nombre de personnes maîtrisant le cahier de charges par comité
<b>Septembre 2003</b>	
I 1.1.	Nombre des participants attendus Initiateur du PAT Nombre de partenaires maîtrisant la procédure d'élaboration Nombre de partenaires maîtrisant le contenu du PAT
I 1.2.	Nombre de séances conduites au village Nombre de séances conduites par animateur/l'animatrice Nombre de séances conduites par l'AAT
I 2.2.	Nombre d'opérations comptables effectuées Nombre de pièces conformes Nombre de pièces enregistrées Nombre d'opérations bien enregistrées Nombre enregistrements corrigés avec l'animateur

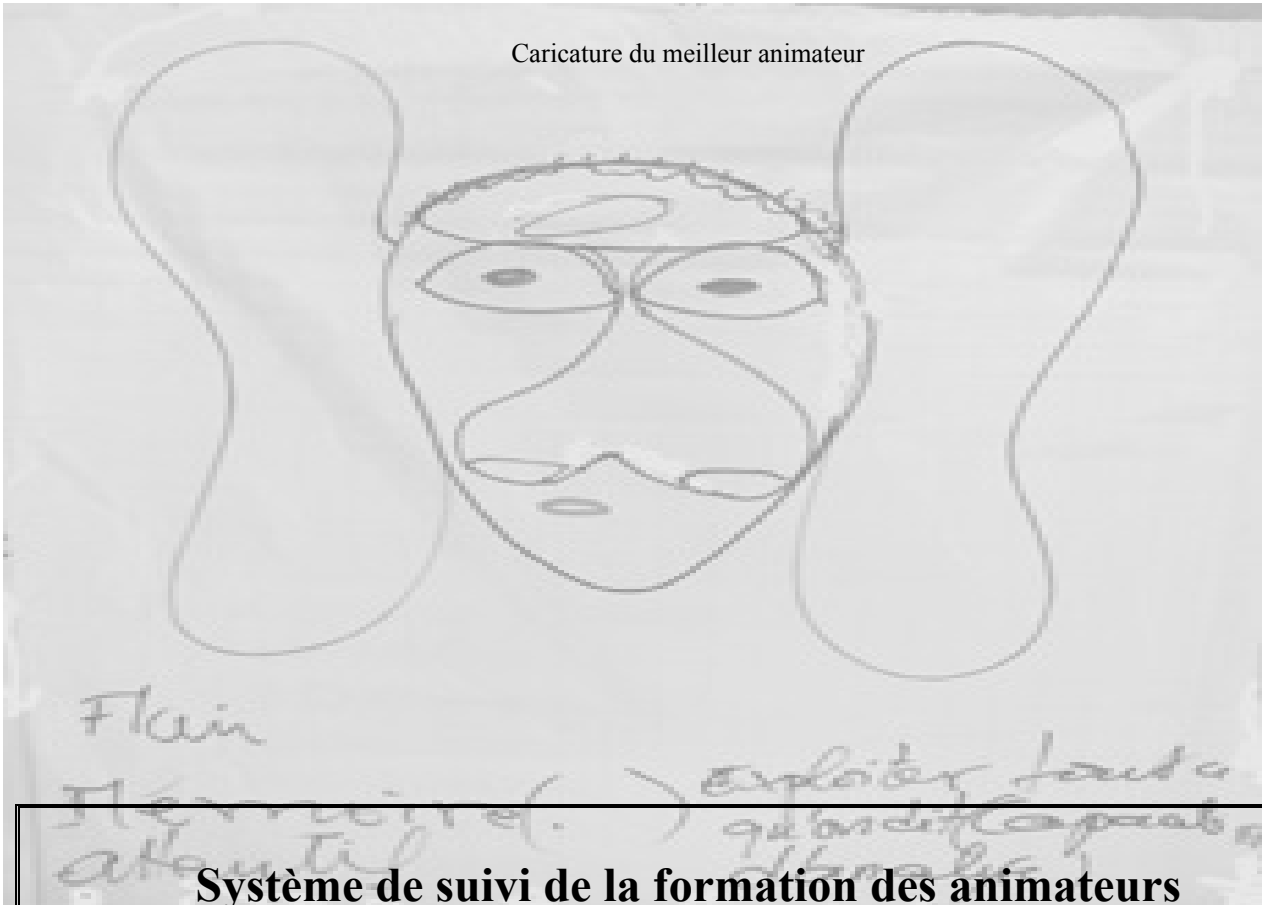
INDICATEURS	DONNEES NECESSAIRES
I 5.1.	Nombre de séances organisées par mois Nombre de personnes prévus (attendus) Nombre de participants (hommes / femmes) Nombre de personnes maîtrisant le cahier de charges par comité
<b>Octobre 2003</b>	
I 1.1.	Nombre de femmes participant à chaque séance Degré d'implication des animateurs dans l'élaboration des PAT Nombre de participants à la séance Nombre de participants attendus Capacité de l'animateur à faire réaliser le PAT (différents éléments du PAT) Nombre de partenaires maîtrisant la procédure d'élaboration Nombre de participants maîtrisant le contenu du PAT
I 1.2.	Nombre de séances conduites au village Nombre de séances conduites par animateur/l'animatrice Nombre de séances conduites par l'AAT
I 2.2.	Nombre d'opérations comptables effectuées Nombre de pièces conformes Nombre de pièces enregistrées Nombre d'opérations bien enregistrées Nombre enregistrements corrigés avec l'animateur
I 5.1.	Nombre de séances organisées par mois Nombre de personnes prévues (attendues) Nombre de participants (hommes / femmes) Nombre de personnes maîtrisant le cahier de charges par comité
<b>Novembre 2003</b>	
I 1.1.	Nombre de PAT Nombre de femmes participant à chaque séance Degré d'implication des animateurs dans l'élaboration des PAT Nombre de participants à la séance Capacité de l'animateur à faire réaliser le PAT (différents éléments du PAT) Nombre de partenaires maîtrisant la procédure d'élaboration Nombre de participants maîtrisant le contenu du PAT
I 1.2.	Nombre de séances conduites au village Nombre de séances conduites par animateur/l'animatrice Nombre de séances conduites par l'AAT
I 2.1.	Nombre de partenaires maîtrisant le contenu des textes statutaires (structures excepté AssAB)
I 2.2.	Nombre d'opérations comptables effectuées Nombre de pièces conformes Nombre de pièces enregistrées Nombre d'opérations bien enregistrées Nombre enregistrements corrigés avec l'animateur
I 5.1.	Nombre de séances organisées par mois Nombre de personnes prévues (attendues) Nombre de participants (hommes / femmes) Nombre de personnes maîtrisant le cahier de charges par comité

INDICATEURS	DONNEES NECESSAIRES
<b>Décembre 2003</b>	
I 1.2.	Nombre de séances conduites au village Nombre de séances conduites par animateur/l'animatrice Nombre de séances conduites par l'AAT
I 2.2.	Nombre d'opérations comptables effectuées Nombre de pièces conformes Nombre de pièces enregistrées Nombre d'opérations bien enregistrées Nombre enregistrements corrigés avec l'animateur
I 2.4.	Nombre de femmes membres des BE au renouvellement Nombre de femmes aux différents postes
I 5.1.	Nombre de séances organisées par mois Nombre de personnes prévues (attendues) Nombre de participants (hommes / femmes) Nombre de personnes maîtrisant le cahier de charges par comité

## Annexe 1 : Programme de l'atelier

Horaire	Lundi 14/04/03	Mardi 15/04/03	Mercredi 16/04/03
<b>08h30-10h30</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Ouverture officielle</li> <li>- Présentation participants</li> <li>- Présentation objectifs, programme et méthodologie</li> <li>● Echange d'expériences sur l'animation</li> <li>● Introduction au module</li> <li>➤ Notion de participation (origine, types de participation)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Règles pour l'animation participative</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Application des principes d'animation à Adjiro (Conduite de séance d'animation)</li> </ul>
<b>10h30-10h45</b>	<b>Pause</b>		
<b>10h45-13h00</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Objectifs de la participation</li> <li>- Principes généraux de la participation</li> <li>➤ Notion de communication</li> <li>- Exercice sur la communication</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Règles particulières à l'usage de l'animateur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Application des principes d'animation (dans un village)</li> <li>- Evaluation de la séance d'animation (Travaux de groupes)</li> <li>- Principes pour la formation des adultes</li> </ul>
<b>13h00-15h00</b>	<b>Pause déjeuner</b>		
<b>15h00-16h30</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Jeu de rôle : Conduite d'une réunion faibles (Travaux en groupes)</b></li> <li>- Identification des attentes complémentaires des participants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etapes de l'animation</li> <li>- Travaux en groupes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Qualités, attitude et comportement de l'animateur</li> </ul>
<b>16h30-16h45</b>	<b>Pause</b>		
<b>16h45-18h00</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Notion d'animation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les méthodes d'animation</li> <li>- La progression andragogique</li> <li>● Préparation séance d'animation à Adjiro</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Synthèse et clôture de l'atelier</li> </ul>

Caricature du meilleur animateur



**Systeme de suivi de la formation des animateurs  
et animatrices en education des adultes  
et animation avec l'approche participative**

## PROGRAMMATION DES ACTIVITES

INDICATEUR	ELEMENT DE MESURE
<b>Avril 2003</b>	
<b>IR1.2 :</b> L'identification et la planification des activités villageoises dans 25 villages sont animées par des animateurs et animatrices du Terroir à partir de janvier 2003.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de séances conduites au village</li> <li>2. Nombre de séances conduites par animateur/l'animatrice</li> <li>3. Nombre de séances conduites par l'AAT</li> </ol>
<b>IR2.2 :</b> 40 % des partenaires villageois fonctionnent à travers l'utilisation d'un système simplifié de gestion administrative et financière avant fin 2002. Ce taux passe à 60 % en 2003 et 80 % en 06/2004.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de structures formées</li> <li>2. Nombre de structures disposant d'un système comptable simplifié</li> <li>3. Nombre de opérations comptables</li> <li>4. Nombre de pièces conformes</li> <li>5. Nombre de pièces enregistrées</li> <li>6. Nombre d'opérations bien enregistrées</li> <li>7. Nombre d'enregistrements corrigés avec l'animateur</li> </ol>
<b>IR5 :</b> Le nombre de délits et de produits forestiers saisis par le Cantonement forestier et les comités de contrôle de l'exploitation forestière diminue de 15 % par an à partir de 07/2001	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de séances organisées par mois</li> <li>2. Nombre de personnes prévus (attendus)</li> <li>3. Nombre de participants (hommes / femmes)</li> <li>4. Nombre de personnes maîtrisant le cahier de charges par comité</li> </ol>
<b>Mai 2003</b>	
<b>IR1.2 :</b> L'identification et la planification des activités villageoises dans 25 villages sont animées par des animateurs et animatrices du Terroir à partir de janvier 2003.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de séances conduites au village</li> <li>2. Nombre de séances conduites par animateur/l'animatrice</li> <li>3. Nombre de séances conduites par l'AAT</li> </ol>
<b>IR2.1 :</b> Plus de 50 % des partenaires villageois ont une reconnaissance juridique avant fin 2002. Ce taux passe à 70 % en 2003 et 80 % en 06/2004..	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Animation sur l'utilité des textes statutaires (structures excepté AssAB)</li> </ol>
<b>IR2.2 :</b> 40 % des partenaires villageois fonctionnent à travers l'utilisation d'un système simplifié de gestion administrative et financière avant fin 2002. Ce taux passe à 60 % en 2003 et 80 % en 06/2004.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de opérations comptables</li> <li>2. Nombre de pièces conformes</li> <li>3. Nombre de pièces enregistrées</li> <li>4. Nombre d'opérations bien enregistrées</li> <li>5. Nombre d'enregistrements corrigés avec l'animateur</li> </ol>
<b>IR5 :</b> Le nombre de délits et de produits forestiers saisis par le Cantonement forestier et les comités de contrôle de l'exploitation forestière diminue de 15 % par an à partir de 07/2001.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de séances organisées par mois</li> <li>2. Nombre de personnes prévus (attendus)</li> <li>3. Nombre de participants (hommes / femmes)</li> <li>4. Nombre de personnes maîtrisant le cahier de charges par comité</li> </ol>
<b>Juin 2003</b>	
<b>IR1.2 :</b> L'identification et la planification des activités villageoises dans 25 villages sont animées par des animateurs et animatrices du Terroir à partir de janvier 2003.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de séances conduites au village</li> <li>2. Nombre de séances conduites par animateur/l'animatrice</li> <li>3. Nombre de séances conduites par l'AAT</li> </ol>
<b>IR2.1 :</b> Plus de 50 % des partenaires villageois ont une reconnaissance juridique avant fin 2002. Ce taux passe à 70 % en 2003 et 80 % en 06/2004.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Recueil (collectes) données des textes (structures excepté AssAB)</li> </ol>
<b>IR2.2 :</b> 40 % des partenaires villageois fonctionnent à travers l'utilisation d'un système simplifié de gestion administrative et financière avant fin 2002. Ce taux passe à 60 % en 2003 et 80 % en 06/2004.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de opérations comptables</li> <li>2. Nombre de pièces conformes</li> <li>3. Nombre de pièces enregistrées</li> <li>4. Nombre d'opérations bien enregistrées</li> <li>5. Nombre d'enregistrements corrigés avec l'animateur</li> </ol>
<b>IR5 :</b> Le nombre de délits et de produits forestiers saisis par le Cantonement forestier et les comités de contrôle de l'exploitation forestière diminue de 15 % par an à partir de 07/2001.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de séances organisées par mois</li> <li>2. Nombre de personnes prévus (attendus)</li> <li>3. Nombre de participants (hommes / femmes)</li> <li>4. Nombre de personnes maîtrisant le cahier de charges par</li> </ol>

	comité
<b>Juillet 2003</b>	
<b>IR1.2 :</b> L'identification et la planification des activités villageoises dans 25 villages sont animées par des Animateurs et Animatrices du Terroir à partir de janvier 2003.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de séances conduites au village</li> <li>2. Nombre de séances conduites par animateur/l'animatrice</li> <li>3. Nombre de séances conduites par l'AAT</li> </ol>
<b>IR2.1 :</b> Plus de 50 % des partenaires villageois ont une reconnaissance juridique avant fin 2002. Ce taux passe à 70 % en 2003 et 80 % en 06/2004.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Adoption des textes <ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre de structures à toucher</li> <li>- nombre de structures touchées</li> <li>- nombre de personnes attendues</li> <li>- nombre de personnes ayant participé (hommes/femmes)</li> </ul> </li> <li>2. Nombre de partenaires maîtrisant le contenu des textes statutaires (GIE)</li> </ol>
<b>IR2.2 :</b> 40 % des partenaires villageois fonctionnent à travers l'utilisation d'un système simplifié de gestion administrative et financière avant fin 2002. Ce taux passe à 60 % en 2003 et 80 % en 06/2004.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de opérations comptables</li> <li>2. Nombre de pièces conformes</li> <li>3. Nombre de pièces enregistrées</li> <li>4. Nombre d'opérations bien enregistrées</li> <li>5. Nombre enregistres corrigés avec l'animateur</li> </ol>
<b>IR5 :</b> Le nombre de délits et de produits forestiers saisis par le Cantonnement forestier et les comités de contrôle de l'exploitation forestière diminue de 15 % par an à partir de 07/2001.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de séances organisées par mois</li> <li>2. Nombre de personnes prévus (attendus)</li> <li>3. Nombre de participants (hommes / femmes)</li> <li>4. Nombre de personnes maîtrisant le cahier de charges par comité</li> </ol>
<b>Août 2003</b>	
<b>IR1.2 :</b> L'identification et la planification des activités villageoises dans 25 villages sont animées par des Animateurs et Animatrices du Terroir à partir de janvier 2003.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de séances conduites au village</li> <li>2. Nombre de séances conduites par animateur/l'animatrice</li> <li>3. Nombre de séances conduites par l'AAT</li> </ol>
<b>IR2.2 :</b> 40 % des partenaires villageois fonctionnent à travers l'utilisation d'un système simplifié de gestion administrative et financière avant fin 2002. Ce taux passe à 60 % en 2003 et 80 % en 06/2004.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de opérations comptables</li> <li>2. Nombre de pièces conformes</li> <li>3. Nombre de pièces enregistrées</li> <li>4. Nombre d'opérations bien enregistrées</li> <li>5. Nombre enregistres corrigés avec l'animateur</li> </ol>
<b>IR5 :</b> Le nombre de délits et de produits forestiers saisis par le Cantonnement forestier et les comités de contrôle de l'exploitation forestière diminue de 15 % par an à partir de 07/2001	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de séances organisées par mois</li> <li>2. Nombre de personnes prévus (attendus)</li> <li>3. Nombre de participants (hommes / femmes)</li> <li>4. Nombre de personnes maîtrisant le cahier de charges par comité</li> </ol>
<b>Septembre 2003</b>	
<b>IR1.1 :</b> Les partenaires villageois élaborent eux-mêmes sans la participation conceptuelle des animateurs du projet leur Plan Annuel de Travail avec la participation d'au moins 25 % de femmes dans 25 villages avant fin 2002.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre des participants attendus</li> <li>2. Initiateur du PAT</li> <li>3. Nombre de partenaires maîtrisant la procédure d'élaboration</li> <li>4. Nombre de partenaires maîtrisant le contenu du PAT</li> </ol>
<b>IR1.2 :</b> L'identification et la planification des activités villageoises dans 25 villages sont animées par des Animateurs et Animatrices du Terroir à partir de janvier 2003.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de séances conduites au village</li> <li>2. Nombre de séances conduites par animateur/l'animatrice</li> <li>3. Nombre de séances conduites par l'AAT</li> </ol>
<b>IR2.2 :</b> 40 % des partenaires villageois fonctionnent à travers l'utilisation d'un système simplifié de gestion administrative et financière avant fin 2002. Ce taux passe à 60 % en 2003 et 80 % en 06/2004..	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de opérations comptables</li> <li>2. Nombre de pièces conformes</li> <li>3. Nombre de pièces enregistrées</li> <li>4. Nombre d'opérations bien enregistrées</li> <li>5. Nombre enregistres corrigés avec l'animateur</li> </ol>
<b>IR5 :</b> Le nombre de délits et de produits forestiers saisis par le Cantonnement forestier et les comités de	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de séances organisées par mois</li> <li>2. Nombre de personnes prévus (attendus)</li> </ol>

contrôle de l'exploitation forestière diminue de 15 % par an à partir de 07/2001	<ol style="list-style-type: none"> <li>3. Nombre de participants (hommes / femmes)</li> <li>4. Nombre de personnes maîtrisant le cahier de charges par comité</li> <li>5.</li> </ol>
<b>Octobre 2003</b>	
<b>IR1.1 :</b> Les partenaires villageois élaborent eux-mêmes sans la participation conceptuelle des animateurs du projet leur Plan Annuel de Travail avec la participation d'au moins 25 % de femmes dans 25 villages avant fin 2002.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de femmes participant à chaque séance</li> <li>2. Degré d'implication des animateurs dans l'élaboration des PAT</li> <li>3. Nombre de participants à la séance</li> <li>4. Nombre de participants attendus</li> <li>5. Capacité de l'animateur à faire réaliser le PAT (différents éléments du PAT)</li> <li>6. Nombre de partenaires maîtrisant la procédure d'élaboration</li> <li>7. Nombre de participants maîtrisant le contenu du PAT</li> </ol>
<b>IR1.2 :</b> L'identification et la planification des activités villageoises dans 25 villages sont animées par des Animateurs et Animatrices du Terroir à partir de janvier 2003.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de séances conduites au village</li> <li>2. Nombre de séances conduites par animateur/l'animatrice</li> <li>3. Nombre de séances conduites par l'AAT</li> </ol>
<b>IR2.2 :</b> 40 % des partenaires villageois fonctionnent à travers l'utilisation d'un système simplifié de gestion administrative et financière avant fin 2002. Ce taux passe à 60 % en 2003 et 80 % en 06/2004.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de opérations comptables</li> <li>2. Nombre de pièces conformes</li> <li>3. Nombre de pièces enregistrées</li> <li>4. Nombre d'opérations bien enregistrées</li> <li>5. Nombre enregistres corrigés avec l'animateur</li> </ol>
<b>IR5 :</b> Le nombre de délits et de produits forestiers saisis par le Cantonnement forestier et les comités de contrôle de l'exploitation forestière diminue de 15 % par an à partir de 07/2001	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de séances organisées par mois</li> <li>2. Nombre de personnes prévus (attendus)</li> <li>3. Nombre de participants (hommes / femmes)</li> <li>4. Nombre de personnes maîtrisant le cahier de charges par comité</li> </ol>
<b>Novembre 2003</b>	
<b>IR1.1 :</b> Les partenaires villageois élaborent eux-mêmes sans la participation conceptuelle des animateurs du projet leur Plan Annuel de Travail avec la participation d'au moins 25 % de femmes dans 25 villages avant fin 2002.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de PAT</li> <li>2. Nombre de femmes participant à chaque séance</li> <li>3. Degré d'implication des animateurs dans l'élaboration des PAT</li> <li>4. Nombre de participants à la séance</li> <li>5. Capacité de l'animateur à faire réaliser le PAT (différents éléments du PAT)</li> <li>6. Nombre de partenaires maîtrisant la procédure d'élaboration</li> <li>7. Nombre de participants maîtrisant le contenu du PAT</li> </ol>
<b>IR1.2 :</b> L'identification et la planification des activités villageoises dans 25 villages sont animées par des Animateurs et Animatrices du Terroir à partir de janvier 2003.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de séances conduites au village</li> <li>2. Nombre de séances conduites par animateur/l'animatrice</li> <li>3. Nombre de séances conduites par l'AAT</li> </ol>
<b>IR2.1 :</b> Plus de 50 % des partenaires villageois ont une reconnaissance juridique avant fin 2002. Ce taux passe à 70 % en 2003 et 80 % en 06/2004.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de partenaires maîtrisant le contenu des textes statutaires (structures excepté AssAB)</li> </ol>
<b>IR2.2 :</b> 40 % des partenaires villageois fonctionnent à travers l'utilisation d'un système simplifié de gestion administrative et financière avant fin 2002. Ce taux passe à 60 % en 2003 et 80 % en 06/2004.	<ol style="list-style-type: none"> <li>2. Nombre de opérations comptables</li> <li>3. Nombre de pièces conformes</li> <li>4. Nombre de pièces enregistrées</li> <li>5. Nombre d'opérations bien enregistrées</li> <li>6. Nombre enregistres corrigés avec l'animateur</li> </ol>
<b>IR5 :</b> Le nombre de délits et de produits forestiers saisis par le Cantonnement forestier et les comités de contrôle de l'exploitation forestière diminue de 15 % par an à partir de 07/2001	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de séances organisées par mois</li> <li>2. Nombre de personnes prévus (attendus)</li> <li>3. Nombre de participants (hommes / femmes)</li> <li>4. Nombre de personnes maîtrisant le cahier de charges par comité</li> </ol>

<b>Décembre 2003</b>	
<b>IR1.2 :</b> L'identification et la planification des activités villageoises dans 25 villages sont animées par des Animateurs et Animatrices du Terroir à partir de janvier 2003.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de séances conduites au village</li> <li>2. Nombre de séances conduites par animateur/l'animatrice</li> <li>3. Nombre de séances conduites par l'AAT</li> </ol>
<b>IR2.2 :</b> 40 % des partenaires villageois fonctionnent à travers l'utilisation d'un système simplifié de gestion administrative et financière avant fin 2002. Ce taux passe à 60 % en 2003 et 80 % en 06/2004.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de opérations comptables</li> <li>2. Nombre de pièces conformes</li> <li>3. Nombre de pièces enregistrées</li> <li>4. Nombre d'opérations bien enregistrées</li> <li>5. Nombre enregistres corrigés avec l'animateur</li> </ol>
<b>IR2.4 :</b> La représentation des femmes dans les Bureaux exécutifs des Structures villageoises a augmenté d'au moins 50 % avant fin 2002..	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de femmes membre des BE au renouvellement</li> <li>2. Nombre de femmes aux différents postes</li> </ol>
<b>IR5 :</b> Le nombre de délits et de produits forestiers saisis par le Cantonement forestier et les comités de contrôle de l'exploitation forestière diminue de 15 % par an à partir de 07/2001	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de séances organisées par mois</li> <li>2. Nombre de personnes prévus (attendus)</li> <li>3. Nombre de participants (hommes / femmes)</li> <li>4. Nombre de personnes maîtrisant le cahier de charges par comité</li> </ol>

**PROGRAMME D'ACTIVITES DE L'ANIMATEUR**

	<b>IR1.1</b>	<b>IR1.2</b>	<b>IR2.1</b>	<b>IR2.2</b>	<b>IR2.4</b>	<b>IR5</b>
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
	<b>IR1.1</b>	<b>IR1.2</b>	<b>IR2.1</b>	<b>IR2.2</b>	<b>IR2.4</b>	<b>IR5</b>
16						
17						

18						
19						
20						
21						
22						
23						
24						
25						
26						
27						
28						
29						
30						

### INDICATEURS DE SUIVI DES RESPONSABLES

Nombre de tournées par Responsable

	<b>RUOP</b>	<b>ARUOP</b>	<b>RESE</b>	<b>ARESE</b>	<b>AT1</b>	<b>AT2</b>
1						
2						
3						

4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
	<b>RUOP</b>	<b>ARUOP</b>	<b>RESE</b>	<b>ARESE</b>	<b>AT1</b>	<b>AT2</b>
16						
17						
18						
19						
20						

21						
22						
23						
24						
25						
26						
27						
28						
29						
30						

## CAHIER DE SUIVI DE L'ANIMATEUR

Dans le cadre du processus d'amélioration des prestations de l'animateur, un cahier est mis à la disposition de l'animateur. Ce cahier contient les constats relevés et les propositions d'amélioration afférentes.

## RAPPORT MENSUEL D'ACTIVITES DE L'ANIMATEUR

Le rapport mensuel d'activités de l'animateur est fait suivant un canevas intégrant les besoins d'amélioration induit par la formation.

## INDICATEURS DE PERFORMANCE

### LES TYPES DE SUIVI

Le 1<sup>er</sup> suivi s'effectue les dix premiers jours (entretien avec les bénéficiaires de formation : ce qui est maîtrisé ; ce qui n'est pas maîtrisé, comment les améliorer ?

Le deuxième suivi se fait à la fin du premier trimestre (évaluation des engagements du bénéficiaire : qu'est-ce qui a été fait de façon concrète ? qu'est-ce qu'on n'a pu faire ? quelles sont les raisons ?, quels sont les résultats obtenus ? (Cf normes)

Quels sont les besoins futurs de l'animateur ?.

Le troisième suivi s'effectue du neuvième au douzième mois (suivi d'impact/bilan)

Qu'est-ce que la formation a changé de façon concrète ?

Comment le faire : ? il y a deux moyens

1. appréciation des indicateurs pour la période
2. une réunion bilan

### TABLEAU DE BORD

Période	Indicateurs à suivre	Par qui ?	Quand ?	Où ?	Comment ?
1 <sup>ère</sup> semaine					
2 <sup>ème</sup> semaine					
3 <sup>ème</sup> semaine					
4 <sup>ème</sup> semaine					